

Les échos de la commune n° 5

AVRIL - MAI - JUIN 2015



Ils font

**ELECTIONS
DEPARTEMENTALES
2015**



l'actualité



BULLETIN D'INFORMATIONS
DE CRAVANT-CHEUILLY

ENTRE NOUS

Solidarité ...

Notre village a eu les honneurs de l'Yonne Républicaine et de TF1 ce mois-ci ; ils saluent l'élan de solidarité entre les commerçants qui se sont mobilisés rapidement pour combler le vide laissé par la fermeture de l'épicerie. Les actions mises en œuvre pour dépanner les habitants en produits d'épicerie courante sont appréciées de tous.

Nous avons aussi, Bernadette et Christian, fidèles à Cravant depuis huit ans, qui apportent leurs fruits et légumes au petit marché du samedi matin.

Je pense toujours à Anne qui avait si bien su animer son commerce, devenu au fil du temps un lieu d'échange et de dialogue entre les habitants de notre commune. Anne aurait été fière et émue des réactions de solidarité de ses collègues.

A la suite du reportage de TF1, de nombreux habitants des communes voisines nous interpellent régulièrement : « Que s'est-il passé à Cravant ? Nous vous souhaitons de retrouver bien vite votre épicerie ».

Nous sommes tous impatients de voir cette période de transition se terminer le plus vite possible, et la municipalité, pour sa part, là où elle le peut, met tout en œuvre pour accélérer les choses.

Bientôt le village retrouvera son épicerie, dès que les contraintes juridiques seront levées.

L'émission de TF1 peut aussi avoir des retombées positives et amener des visiteurs, touristes, randonneurs qui auront envie de connaître notre village.

Sachons profiter de cette opportunité qui nous est offerte pour faire la promotion de Cravant !

Votre maire

SOMMAIRE

Entre nous	1	Des nouvelles des écoles	10
La vie de la commune	2	Les Filous Futés	11
Les Conseils Municipaux	4	Les associations	13
Les Echos de la CCECY	5	Le retour du printemps	19
Infos pratiques	7	Découverte	20
Evènement à venir	8	Cravant d'hier et d'aujourd'hui	21
Infos communales.....	8	Dernières minutes	22

LA VIE DE LA COMMUNE

Les élections départementales

Les élections départementales se sont déroulées les 22 et 29 mars 2015 dans notre pays.

Au-delà de l'appellation qui a été modifiée pour correspondre plus fidèlement au périmètre d'actions des futurs élus (le « Conseil Général » devient ainsi le « Conseil Départemental »), plusieurs changements sont intervenus :

- La carte des cantons a été redessinée pour mieux s'adapter aux équilibres démographiques.
⇒ l'Yonne compte maintenant 21 cantons au lieu de 42 et notre canton, dont le chef-lieu est Joux-la-Ville, est composée de 44 communes, soit 13 373 habitants.
- Chaque canton est représenté non plus par un seul, mais par deux élus – un homme, et une femme.
⇒ le Conseil Départemental comptera ainsi 42 conseillers départementaux, 21 femmes et 21 hommes.

Les résultats du canton de Joux-la-Ville dont dépend Cravant, sont les suivants, à l'issue du 2^{ème} tour du dimanche 29 mars 2015 :

- Union de la Droite 64,6 % Colette Lerman/André Villiers
- Front National 35,4 % Ludivine Bourgeois/Gérard Demartini

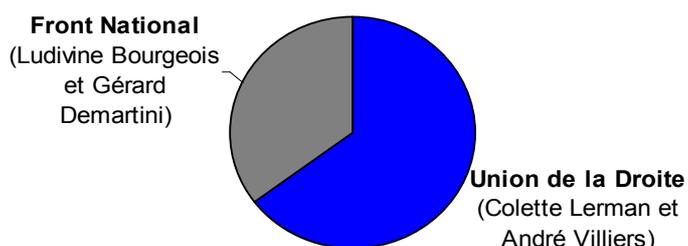
On notera que le taux de participation de la commune a été de 51,48 % (53,58 % au 1er tour), ce qui est, comme fréquemment, supérieur à la moyenne nationale (49,98 %).

Pour l'ensemble du département, les résultats sont les suivants :

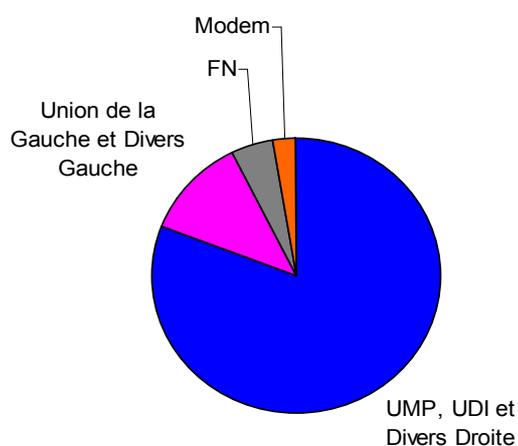
- UMP, UDI et DVD (Divers droite) 80,95 %, soit 34 sièges
- PS, DVG (Divers gauche) 11,90 %, soit 5 sièges,
- FN 4,76 % soit 2 sièges,
- Modem 2,38 %, soit 1 siège

Pour information, le taux de participation du département a été de 52,76 % au 2ème tour (51,97 % au 1er tour).

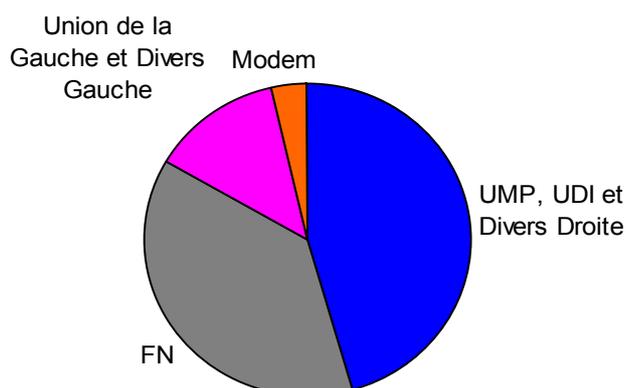
Résultat du second tour à Cravant



Composition de l'assemblée départementale



Résultat du second tour dans l'Yonne



Cérémonie du 19 mars 1962



Le 19 mars 2015, Cravant a rendu un hommage solennel à toutes les victimes combattantes et civiles de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Un groupe composé d'anciens combattants, d'habitants et d'élus s'est retrouvé autour de la stèle commémorative pour célébrer la mémoire de ce long conflit et honorer, par un instant de recueillement, ceux qui ont servi courageusement la France, qui ont payé de leur vie ces déchirements dramatiques ainsi que ceux qui ont subi les conséquences de ces événements.

Notre maire, Colette Lerman a prononcé l'allocution officielle de la Nation. La cérémonie s'est prolongée par un moment d'échanges au café O'Jouvence autour d'un verre de l'amitié.

Comme l'a exprimé Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants : « *Aujourd'hui, ce sont toutes ces mémoires qu'il faut rassembler pour honorer dans un même hommage tous ceux qui sont tombés ou qui ont souffert. Il faut faire entrer leur souvenir dans notre mémoire nationale, au nom de la vérité du respect et de la tolérance, parce que ce n'est que de la vérité que surgit l'espérance, parce qu'il n'y a que la vérité qui nous protégera des discours extrémistes, parce que nous devons la vérité aux plus jeunes qui n'ont pas connu cette époque* ».

Le repas des anciens

De jolies tables décorées de bouquets printaniers ... Tout a bien commencé ce dimanche 8 février à la Salle Polyvalente. Chacun a levé son verre pour l'apéritif, en dégustant quelques amuse-bouche.

Après une brève allocution du maire pour souhaiter à tous une agréable journée, les choses sérieuses ont commencé : Foie gras, cassolette de St Jacques ont été vivement appréciés. Un premier intermède musical de Véronique et Pierre-Luc Moinel a permis à tous de digérer les entrées, avant de passer au plat de résistance : un délicieux filet de veau suivi bientôt du fromage et d'un savoureux dessert au chocolat.



Véronique et Pierre-Luc Moinel ont ravi le public en chantant des airs connus de 1900 à 1980 !

Place aux danseurs ensuite, certains préférant entamer quelques parties de cartes, ou bavarder tranquillement.

Pour clôturer cette belle journée, tout le monde s'est retrouvé pour un dernier verre vers 7 heures du soir ... avant de se quitter, à regret.

Coup de projecteur sur ... le bureau de poste

Notre village a le privilège de bénéficier d'un service public de proximité dont l'utilité n'est plus à démontrer, ouvert 6 matinées consécutives par semaine (8h30-12h30 du lundi au vendredi et 9h-11h le samedi) : le bureau de poste.

Sans compter l'accueil chaleureux et sympathique de Anne et Frédérique, toujours disponibles et à l'écoute des besoins des usagers : courrier, colis, retrait de recommandés, banque postale (retrait jusqu'à 350 euros sur 7 jours), imprimante et accès internet pour besoin administratif.

Soucieuses d'offrir un service de qualité qui réponde aux réels besoins de leurs clients, ces professionnelles ont pris l'initiative de proposer un changement d'horaire concernant la levée des courriers en fin de matinée.

Pour les remercier de leur travail au quotidien, cette petite mise à l'honneur semblait toute naturelle car, malgré l'utilisation de plus en plus grande des courriers numériques, nous savons que nous aurons besoin de leurs multiples services pendant encore bien longtemps.



LES CONSEILS MUNICIPAUX

Rappels : les conseils municipaux sont des moments importants de la vie de la commune. Ouverts au public, ils rassemblent, autour du Maire et des Adjointes, tous les conseillers afin d'établir des bilans, faire des propositions, délibérer ... La date du prochain conseil est annoncée par voie d'affichage et sur le site internet de la commune (www.cravant-yonne.fr). Chaque compte-rendu, dès lors qu'il est validé, est affiché sur les panneaux d'information de la commune, publié sur le site internet (www.cravant-yonne.fr, menu «la Mairie», onglet «compte-rendu des conseils») et est consultable en Mairie pendant les horaires d'ouverture.

Extraits du Conseil Municipal du 19/12/2015

Ordre du jour : Mise aux normes accessibilité : choix du cabinet, Approbation de la convention d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunication de la rue du Val du Guette, Décisions modificatives budget 2014, Inscription des dépenses inférieures à 500 € en section d'investissement, Participation aux frais de scolarité pour les écoles extérieures, DPU. Questions diverses.



1°) CHOIX DU CABINET POUR L'ETUDE DE FAISABILITE DE LA MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE HANDICAPES

Après avoir obtenu l'autorisation de consulter des architectes pour effectuer une pré-étude de mise aux normes de l'accessibilité handicapés dans les bâtiments communaux par délibération du 19 septembre 2014, 2 cabinets d'architecte ont été consultés.

Le cabinet UBIK Architecture de Vermenton propose d'effectuer un diagnostic pour les 2 sites (Mairie, Ecoles) puis de réaliser des études de faisabilité par site en mettant sur plans des propositions de réaménagement ou de restructuration des locaux et en établissant un descriptif sommaire ainsi que le chiffrage des travaux à programmer.

L'atelier d'architecture HOGE-VINCENT-ROSI propose une intervention en 3 étapes : faire un état de l'existant, puis élaborer un avant-projet sommaire et réaliser l'étude de faisabilité comprenant un descriptif sommaire par corps d'état et un estimatif sommaire.

Ces deux cabinets proposent des démarches différentes mais présentent des études dont les coûts sont similaires et inférieurs à 7 000 € HT. Cette étude pourra lors de la réalisation des travaux d'accessibilité handicapés être intégrée au dossier de demande de subvention de la DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) et bénéficiera donc des aides à ce titre.

Après délibération, le Conseil Municipal valide l'offre du cabinet UBIK de Vermenton pour réaliser l'étude de faisabilité de la mise aux normes de l'accessibilité handicapé dans les bâtiments communaux.

2°) CONVENTION D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS DE TELECOMMUNICATION RUE VAL DU GUETTE

Afin que les travaux d'enfouissement des réseaux soient effectués par Orange rue du Val du Guette, il est nécessaire de conventionner avec eux. La convention a pour objet la mise en œuvre de la « convention cadre pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité », signée le 22 juillet 2005 entre Orange et la fédération Départementale d'Electricité pour les travaux d'enfouissement des équipements de communications électroniques rue du Val du Guette à Cravant.

La participation financière pour ces travaux de génie-civil et de câblage avait été établie à 397.00 € HT.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention avec Orange pour l'enfouissement des réseaux de la rue du Val du Guette

3°) VOTE DE DECISIONS MODIFICATIVES N°2 AU BUDGET PRIMITIF 2014 DE LA COMMUNE

Afin de pouvoir régler les factures qui arriveront avant le vote du budget 2015 de la Commune, il est nécessaire que les montants soient préalablement inscrits au budget 2014.

A cet effet, il est nécessaire d'inscrire au budget 2014 de la commune les travaux complémentaires de l'Eglise qui ont été votés mais dont les sommes n'ont pas été inscrites au budget.

Le conseil municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote des crédits supplémentaires suivants sur le BP 2014 de la Commune :

Article	Lbelle	Vote au BP	DM	Solde
R 74121	dotation rurale	26 100.00	+ 25 780.00	51 880.00
D 023	virement section invest	149 700.00	25 780.00	175 480.00
FONCT SOLDE			00	
R 1323	subvention Conseil Général	54 690.00	+ 26 388.00	81 078.00
R 1321	subvention DETR	38 820.00	+ 38 389.00	77 209.00
R 1328	subvention DRAC	105 000.00	+ 40 777.00	145 777.00
R 1641	emprunt	122 000.00	+ 27 000.00	149 000.00
R 021	virement section Fonct	149 700.00	+ 25 780.00	175 480.00
D 21318	honoraires architecte	14 200.00	7 254.00	21 454.00
D 2313	travaux église	286 600.00	151 080.00	437 680.00
INVEST SOLDE			00	

4°) INSCRIPTION DES DEPENSES INFÉRIEURES A 500 € EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Les factures inférieures à 500 € ne peuvent être imputées à la section d'investissement sans délibération du Conseil Municipal. Afin de pouvoir imputer certaines dépenses en section d'investissement, ce qui permet notamment de récupérer le FCTVA, il est proposé au conseil d'inscrire les dépenses inférieures à 500 € à la section d'investissement en ce qui concerne :

- o la voirie communale,
- o le petit matériel scolaire
- o les équipements des bâtiments communaux
- o le petit matériel pour les services techniques

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'inscrire les dépenses inférieures à 500 € pour les dépenses ci-dessus énumérées en section d'investissement.

5°) PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE POUR LES ECOLES EXTERIEURES

Un enfant domicilié dans notre Commune a été orienté, pour des raisons pédagogiques, à l'école primaire à Avallon à partir de l'année scolaire 2013/2014. Il est donc nécessaire de participer à ses frais de scolarité de 657 €, établis par la Mairie d'Avallon pour l'année scolaire 2013/2014.

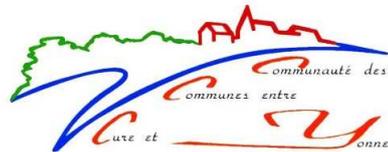
Le Conseil Municipal autorise le Maire à verser cette participation pour les frais scolaires de cet élève à compter de l'année scolaire 2013/2014 à la Commune d'Avallon.

6°) DROITS DE PREEMPTION URBAIN

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- sur l'immeuble cadastré AB 102 de 225 m² situé 38 rue du Fbg Saint Nicolas appartenant à la SCI CRAVANT 89,
- sur un terrain cadastré AC 135 de 713 m² situé 3 rue de l'Emoulerie appartenant aux consorts BRISMONTIER,
- sur l'immeuble cadastré AA 228 de 366 m² situé 9 rue Saint Martin appartenant aux consorts THEUREL,
- sur les immeubles cadastrés AA 132 de 98 m², AA 137 de 11 m², AA 129 de 6 m², AA 130 de 41 m², AA 131 de 13 m², AA 136 de 2 m² situés rue d'Orléans appartenant à Mme Christine CESCHIN,
- sur l'immeuble cadastré AA 210 de 96 m² situé 10 rue Bleue appartenant à Madame Laurence THORELLE.

LES ECHOS DE LA CCECY



Accolay Arcy-sur-Cure Bazarnes Bessy-sur-Cure Bois d'Arcy
Cravant Essert Lucy-sur-Cure Mailly-la-Ville Mailly-le-Château
Pré Gilbert Sacy Sainte-Pallaye Sery Tracy-sur-Yonne Vermenton

Extrait du Conseil Communautaire du 4 décembre 2014

Ordre du jour : Délégation du Conseil au Président, Finances, Enfance-jeunesse, Assainissement, Gestion des déchets, Eolien, Natura 2000, Questions diverses.

Enfance Jeunesse

Périscolaire : Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) – Subvention d'investissement Cravant et Arcy-sur-Cure

Considérant la nécessité de prévoir du mobilier scolaire afin d'accueillir les enfants pendant les nouveaux temps périscolaires, considérant que ce mobilier peut être utile aux temps scolaires de compétence communale, Vu la demande de subvention émise par les Communes de Cravant et d'Arcy-sur-Cure,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE d'accorder une subvention à hauteur de 80% à la Commune de Cravant et à la Commune d'Arcy-sur-Cure pour une dépense plafonnée à 1 500 € HT par commune.

Convention de programmation Yonne en Scène 2014 – 2015

Il est rappelé que les spectacles « jeune public » organisés par Yonne en Scène au profit des écoles du territoire sont coordonnés par la CCECY. Un coût forfaitaire de 5,00 € est refacturé aux coopératives scolaires sur un montant total 2 100 € au titre de la programmation. Reste à la charge de la CCECY la somme de 330 € (16%). De plus, la CCECY assume les transports liés à ces organisations.

Ce programme concerne l'ensemble des écoles du territoire communautaire soit 355 élèves (s'ajoutent 20 enfants de Voutenay-sur-Cure). S'ajoute une cotisation de 160 € qui permet en outre aux communes et associations de louer le matériel de Yonne en Scène à prix préférentiel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

ACCEPTE la programmation des spectacles 2014-2015, AUTORISE le Président à signer la convention, RECONDUIT le montant de 5 € par enfant refacturé aux écoles et coopératives scolaires du territoire ainsi qu'à toutes écoles ou coopératives scolaires appartenant à un Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Tarifs école de musique

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, l'unanimité, ADOPTE la grille tarifaire suivante :

DISCIPLINE	A : QF inférieur à 650€		B : QF entre 651 et 1000€		C : QF de 1001 à 1300€		D : QF de 1302 à 1600€		E : QF au-delà de 1601€	
	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
Formation musicale et instrumentale : Cours individuels (30mn) de clarinette, saxo, flûte, percussion, accordéon, les cours collectifs de formations musicale (1h) et les cours de musique d'ensemble/orchestre	278,00 €	308,00 €	292,00 €	322,00 €	306,00 €	336,00 €	320,00 €	350,00 €	479,00 €	508,00 €
Formation musicale et instrumentale : Pour les cours de formation musicale seule (1h) ou les cours de musique d'ensemble et orchestre	133,00 €	163,00 €	140,00 €	170,00 €	147,00 €	176,00 €	153,00 €	183,00 €	186,00 €	216,00 €
Formation musicale et instrumentale : Pour les cours individuel (30mn) de piano, les cours collectifs de formation musicale (1h) et les cours de musique d'ensemble /orchestre	291,00 €	321,00 €	306,00 €	336,00 €	320,00 €	350,00 €	335,00 €	365,00 €	501,00 €	531,00 €
Eveil musical : Pour les cours collectifs (30mn) de jardin musical (enfant de 4, 5 ans) et d'éveil (45mn) enfant de 6, 7 ans (pas de pratique d'instrument)	102,00 €		107,00 €		112,00 €		117,00 €		124,00 €	

ACCORDE une remise de 50% dès le deuxième enfant et les suivants et sur la ou les prestations les moins élevées financièrement, DIT que la facturation se fera de façon semestrielle soit en deux fois, DIT qu'en cas d'arrivée en cours d'année, une proratisation au nombre de mois sera effectuée.

Modification du règlement assainissement collectif : modalités de facturation 2015

Le règlement assainissement collectif est soumis au vote des conseillers communautaires. Il prévoit une modification des modalités de facturation de la redevance d'assainissement. Il est proposé de facturer en deux fois durant l'année : la première facturation concernerait uniquement la partie fixe qui est l'abonnement, la seconde facturation concernerait la part variable qui est fonction de la consommation d'eau et qui est soumise aux taxes de l'agence de l'eau.

Considérant qu'il convient d'introduire les nouveaux éléments dans le règlement de service public d'assainissement collectif, notamment une facturation en deux fois comprenant pour la première uniquement la part abonnement et pour la seconde facture la part consommation sur la base du volume d'eau consommée,

Considérant que ce règlement sera la base des relations entre l'utilisateur et le Service Public d'Assainissement Collectif à compter du 1er janvier 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité

ADOPTE le présent règlement du service assainissement collectif, DECIDE de son entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2015.

Information aux usagers du service public d'assainissement collectif

La CCECY informe que, désormais, la redevance assainissement sera scindée en deux factures :

- la part fixe (appelée abonnement) au premier semestre, couvrant les charges liées au fonctionnement (90€/an)
- la part variable au second semestre, déterminée en fonction du volume d'eau potable consommé :
 - une partie variable (appelée consommation) correspondant au volume d'eau potable consommé et générant un rejet d'eaux usées dans le réseau de collecte (1,10 €/m³ consommé)
 - une taxe (appelée modernisation réseau) fixée à 0,30 €/m³ pour 2015 par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, et dont la recette est entièrement reversée à cet organisme.

INFOS PRATIQUES

Ramassage des encombrants

Le ramassage des encombrants dans Cravant aura lieu le matin du mercredi 15 avril. Pour en bénéficier il faut se déclarer en déposant le bulletin joint, à la mairie au plus tard le lundi 13 avril à 18h.

Pour mémoire, la collecte et le traitement des déchets est une mission de notre Communauté de Commune (CCECY). Ce ramassage d'encombrants est **un service rendu par la commune essentiellement aux personnes âgées et n'ayant ni véhicule ni aide** pour se rendre à la déchèterie de Vermenton ; cela dans les limites qui sont définies dans le bulletin d'inscription.

Il est rappelé que le système de collecte des déchets, de la responsabilité de la CCECY, est organisé de la manière suivante :

- Ramassage des ordures ménagères, le vendredi matin.
- Tri sélectif dans les colonnes spécialisées disposées à 3 endroits du village : le verre, les contenants plastiques, les journaux et revues, les vêtements. Ces bacs ne sont pas destinés à recevoir d'autres déchets et ces endroits ne sont pas des dépôts d'ordures.
- Déchèterie à Vermenton selon les horaires d'ouverture : gravats, métaux, bois, déchets verts, cartons, piles, matériels électriques, produits chimiques ou dangereux, déchets non recyclables, etc. ...
- Compostage collectif à titre expérimental des déchets végétaux de nourriture, en complément des composteurs individuels.

Chacun est invité à respecter ces bonnes règles pour la propreté du village et l'hygiène. Les autres dépôts sont polluants et illégaux. Ils entraînent des travaux et dépenses supplémentaires que chacun finit par retrouver d'une manière ou d'une autre dans ses impôts communautaires et communaux.

ANTICIPER MA DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

A l'approche des vacances d'été, il est recommandé d'anticiper les demandes de renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport.

Afin d'éviter un afflux de demandes qui conduirait à des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage, il est conseillé de :

- Vérifier les dates d'expiration de votre carte d'identité ou de votre passeport,
- Vous rapprocher de la Mairie de Cravant pour toute demande de carte nationale d'identité,
- Contacter la Mairie de votre choix équipée de stations biométriques afin d'obtenir un rendez-vous pour l'établissement de votre passeport (rappel : Aillant s/ Tholon, Auxerre, Avallon, Bléneau, Chablis, Joigny, Migennes, Pont sur Yonne, Saint Florentin, Sens, Tonnerre, Toucy, Vermenton, Villeneuve l'Archevêque).

Il est indispensable de déposer votre demande de renouvellement au moins 2 mois avant la date du voyage, celles-ci pouvant être déposées 3 mois avant la date d'expiration du document.

- Rappel** : depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :
- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
 - les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer en Mairie si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 car la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique dans ce cas et ne nécessite aucune démarche particulière.

La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



La Mairie : horaires et permanences

<u>Horaires d'ouverture au public :</u>	lundi de 14 h à 18 h mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h jeudi de 14 h à 18 h
Permanence téléphonique	tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (17 h le mardi et le vendredi)
<u>Permanence sociale</u>	le mercredi, de 14 h à 18 h par Michèle BARY et George BASSAN



Le maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Merci de vous renseigner en mairie.

Tél : 03 86 42 23 34

Fax : 03 86 42 29 67

@ : mairie-cravant@wanadoo.fr

Site : www.cravant-yonne.fr

EVENEMENT A VENIR



L'association « Flotescale » organise en 2015 une manifestation : **Un train de bois pour Paris**, qui fait revivre l'activité du flottage du bois au siècle dernier. L'association construit un train de bois de 72 m de long, qui, comme à l'époque passée, rejoindra Paris en passant par le canal du Nivernais, l'Yonne et la Seine.

Le train de bois partira de Clamecy le dimanche 7 juin et passera à Mailly-la-Ville le mardi 9 juin prochain. Des animations seront organisées au niveau de la halte nautique de Mailly-la-Ville.



INFOS COMMUNALES

ETAT CIVIL



NAISSANCES

• Le 9 janvier	Gabin CHEVALLIER DAUVISSAT	26bis rue de Jougny
• Le 27 janvier	Arwen MÉNÉTREY	42bis rue d'Orléans
• Le 8 février	Imrane JABAFI	Ferme de Perignon

DECES

• Le 19 février	Clotilde LORIN	43 rue d'Orléans
-----------------	----------------	------------------

Contrôle de l'eau destinée à la consommation humaine Derniers contrôles effectués à Cravant le 4 mars 2015

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Coloration	0	15
Odeur	1	2 à 12
Turbidité	0,33 NFU	2
pH	7,70	6,5 et 9
Ammonium	<0,05 mg/L	0,10
Nitrates	44,4 mg/L	50
Bactéries coliformes dans 100 ml	<1 n/100mL	0
Entérocoques	<1 n/100mL	0
Eschérichia coli	<1 n/100mL	0

Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Rappel : dans le précédent numéro des « échos de la commune », il était recommandé aux femmes enceintes et aux nourrissons de moins de 6 mois de ne pas consommer l'eau du robinet en raison d'une concentration en nitrates supérieure à la valeur maximale admissible.

La concentration relevée lors de l'analyse du 4 mars 2015 étant inférieure à la norme de 50 mg/L, les recommandations précédemment émises sont levées.

L'eau du robinet peut être consommée par l'ensemble de la population.

RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)

Comment se faire recenser ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Dans les deux cas, il est nécessaire de se présenter à la Mairie avec :

- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- le livret de famille tenu à jour,
- un justificatif de domicile.



Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française. Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.

Quels sont les effets ?

À la suite du recensement :

- la Mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. La Mairie ne délivre pas de duplicata, seul le service des armées à Dijon est habilité à établir une attestation de recensement.
- le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté,
- le jeune est inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

DES NOUVELLES DES ÉCOLES

Les élèves de moyenne et grande section vous racontent ...



Le mardi 10 mars 2015, nous avons pris le car pour aller à Botanic à Auxerre. D'abord, nous avons visité le magasin. Il y avait des graines, des outils, de la vaisselle, des choses à manger, des fleurs, des arbres, des barbecues....

Dans l'animalerie nous avons vu plein d'animaux : des poissons, des lapins, des souris, des poussins, des poules, des cochons d'inde, des hamsters, un furet, des oiseaux, un perroquet...

Après nous avons fait trois groupes, un avec une dame et deux avec des messieurs :

1. On nous a montré des outils et on nous a dit leur nom : la pelle, l'arrosoir, le ramasse noix, la griffe, le râteau, l'aspirateur/ souffleur, le balai de cantonnier, le plantoir, la brouette, la serfouette, la fourche, le transplantoir, la hache, la scie, le sécateur ...
Et nous avons pu essayer certains, gratter la terre, faire des trous....
2. Nous avons planté des fraisiers. Nous avons mis de la terre dans des pots. Nous avons fait des trous. Nous avons retiré les fraisiers des petits pots en appuyant dessus les pots partout et en tirant sur les fraisier doucement. Et puis, nous avons mis les fraisiers dans les trous. Nous avons remis de la terre, nous avons tassé et pour finir nous avons mis des copeaux de bois (paillé) pour que l'eau ne s'en aille pas trop vite et que l'on n'arrose pas trop souvent.
3. On nous a montré des plantes aromatiques et on nous a dit leur nom. Nous les avons senties ou nous les avons goûtées : la lavande, la menthe, le persil, la ciboulette, le laurier, le thym, le romarin...
Pour finir on nous a montré des plantes rigolotes. Une qui bougeait quand on la touchait et aussi des plantes carnivores qui mangent des mouches (ça faisait comme une bouche).

Pour la collation, nous avons mangé de bons gâteaux et bu des jus de fruit.

Nous sommes revenus avec le car. Nous avons rapporté chacun un tablier et un fraisier pour notre maison et plusieurs pots et jardinières avec des fraisiers pour l'école.

Merci, c'était très bien. Ça s'est très bien passé et nous sommes tous très contents.

Jeudi c'était le tour des petits. Ils ont rapporté des plantes aromatiques pour l'école. Maintenant nous pouvons avoir notre jardin à l'école.



LES FILOUS FUTÉS

Les NAP fêtent le Carnaval

Le samedi 14 mars, tous les enfants du territoire avaient rendez-vous à Cravant pour participer au premier carnaval organisé par les animateurs des NAP. Un thème commun à toutes les écoles avait été retenu : le dessin animé. A Cravant, les enfants avaient choisi : Alice aux pays des merveilles, Pokémon, Astérix et Obélix, la Reine des neiges et Madagascar.

Lors du défilé, 350 personnes (selon les organisateurs, 200 selon la police municipale) suivaient un char dans lequel trônait Mr Carnaval. Ils portaient fièrement les costumes et accessoires qu'ils avaient confectionnés eux même depuis le mois de janvier. De retour sur le parking du Centre de loisirs intercommunal, les pompiers du CPI de Cravant attendaient pour veiller au bon déroulement du traditionnel « brûlage de Mr Carnaval ».

Ce moment festif s'est terminé par un gouter commun offert par le centre de loisirs.

Un grand merci à eux, à la commune et à toutes les familles présentes et rendez-vous l'année prochaine avec encore plus de carnavaloux !!!



INFO

Retrouvez toutes les activités des NAP dans le petit journal réalisé avec les enfants sur le site internet des Filous Futés.

Bonne lecture ;-)

LES MERCREDIS

Mars.....Mars.....Mars.....Mars

M 11	Les 4-5 ans Maternelles Laurence, Solenne, Rida Thème : super héros	Les 6-8 ans CP, CE1 Madison, Maman	Les 9-12 ans CE2 et plus Delphine
	Gymnastique ou Baby gym + Jeux de table	Gymnastique + Mimes en grimaces	Gymnastique + Jeux de société
M 18	Gymnastique ou Baby gym + Histoires et contes	Gymnastique + Fabrication de masques	Gymnastique + Fabrication de bonbons
M 25	Basket-ball ou Baby gym + Jeux de construction	Basket-ball + Expression corporelle	Basket-ball + Atelier origami

Avril.....Avril.....Avril.....Avril

M 01	Les 4-5 ans Maternelles Laurence, Solenne, Rida Thème : les animaux	Les 6-8 ans CP, CE1 Madison, Maman	Les 9-12 ans CE2 et plus Delphine
	Basket-ball ou Baby gym + Histoires à conter	Basket-ball + Fabrication de poissons d'avril	Basket-ball + Journée des farces !!!
M 08	Basket-ball ou Baby gym + Jeux de malle	Basket-ball + Je dessine avec des craies	Basket-ball + Atelier cuisine
M 15	Accrosport ou Baby gym + Histoires à dessiner	Accrosport + Je crée ma BD	Accrosport + Fabrication de comètes
M 22	Basket-ball ou Baby gym + Jeux extérieurs	Accrosport + Fabrication d'œufs de Pâques	Accrosport + Atelier cuisine

LES VACANCES

1ère semaine.....1ère semaine.....1ère semaine

L 27	Les 4-5 ans Maternelles Laurence	Les 6-8 ans CP, CE1 Maman	Les 9-12 ans CE2 et plus Delphine, William, Marina
	Journée des p'tites bêtes	Dessinez c'est gagné	Super journée : Cafétéria + Bowling
M 28	Journée à la ferme de FLO	Laisse parler ta créativité !!!	Miscobob Chef Junior
	Attention : le 28/04 les massages du matin et du soir seront décalés de 30 min Cravant : départ 08h45 - retour 17h15 / Vermenton : départ 08h35 - retour 17h30		
M 29	Journée peinture et sculpture	Journée sportive à Vincelles avec l'école multisports du pays coulangeois	Journée sportive à Vincelles avec l'école multisports du pays coulangeois
J 30	Journée expériences magiques	Journée au parc aquatique de Montbard	<p>☆ PYJAMA PARTY : possibilité de dormir 1 nuit au cèdre... mai de 8€</p> <p>☆ Journée à Mally le château : peque-nique champêtre + après-midi jeux de société avec les résidents de la maison de retraite</p>
V 01	Férial	Férial	Férial

2ème semaine.....2ème semaine.....2ème semaine

L 04	Les 4-5 ans Solenne	Les 6-8 ans Madison	Les 9-12 ans William
	Journée des grosses bêtes	Ultimate	Cimouflez c'est gagné !!!
M 05	Journée création de jeux en bois	Hockey	Création d'une BD
M 06	Journée à Montier à la « poterie de la Bâtisse » visite + initiation au modelage	Thèque	Concours de dessins (sur le thème de pâques)
J 07	Journée expériences dégoûtantes	Kimball	Chasse au trésor
V 08	Férial	Férial	Férial

Le loto du 15 mars

Cravant en fête a organisé son traditionnel LOTO le dimanche 15 mars à la salle polyvalente. Près de 150 personnes ont participé à cet évènement convivial ... avec l'espoir de remporter un des nombreux lots.

A l'issue des parties au suspense toujours aussi prenant, c'est la bonne humeur qui a fait carton plein.

**CRAVANT EN FETE**

**vous propose ses
PROCHAINES MANIFESTATIONS**

**EXPOSITION
PEINTRES AMATEURS
25 Avril et 26 Avril 2015**

**KARAOKE
Samedi 9 Mai 2015**

**FÊTE PATRONALE
« Cravant fait son western »
04 et 05 Juillet 2015**

**CONCERT MALTAVERN
Samedi 26 Septembre 2015**

Fête du village

La fête du village se prépare. Elle aura lieu comme à son habitude le **1^{er} week-end de juillet, le samedi 4 et dimanche 5 juillet.**

Le thème retenu cette année est « LE FAR WEST ». Dès le samedi un campement amérindien de 5 tipis sera installé sur le terrain de sports avec des animations (maquillage, contes et coutumes amérindiennes, tir à l'arc, lancer de tomahawk, le jeu du cow boy, etc...), en soirée de l'initiation à la country, un bal cajun animé par le groupe « Pain d'mais » avant le traditionnel feu d'artifice.

Le dimanche de nombreuses animations en plus du campement : du french cancan, les chevaux d'Equidanse, un rodéo mécanique, la troupe de théâtre « Les Points de suspension », la ruée vers l'or pour les enfants avec la recherche de précieuses pépites dans le ru.

La restauration sera assurée par les commerçants du village. Alors préparez vos déguisements et surtout réservez bien votre week-end.

AVIATROGLO**Exposition à Vincellotes**

AVIATROGLO vous donne rendez vous du 8 au 17 mai au CELIA (là où se trouvait la discothèque « les plapiers ») pour une exposition majeure de notre patrimoine aéronautique local.

Maquettes, panneaux relatant l'histoire du site de production et de son environnement, diorama, ... tout sera mis en œuvre pour éveiller la curiosité ou compléter vos connaissances grâce à la disponibilité des adhérents, toujours fiers de partager leur passion.

Des nouveautés seront présentées, des séances dédiées aux enfants (et notamment les CM1/CM2 de Cravant avec leur enseignante Solange) seront organisées ... et un bar aux allures de l'armée de l'air de l'époque sera ouvert à certaines heures pour converser dans une ambiance conviviale.

Bien qu'il ne puisse répondre favorablement à une invitation d'AVIATROGLO pour venir à cette exposition, une attention particulière sera portée à Philip Innes Eschbach Jr, pilote américain qui avait réussi l'exploit de redécoller dans des conditions héroïques, en janvier 1945, avec un B 26 qui s'était précédemment posé en urgence sur la piste de Cravant-Vincelles.

En effet, un concours de dessin est organisé avec les écoles participant aux visites pour lui signifier toute notre sympathie. S'il ne pouvait venir, un envoi « aérien » de ces réalisations artistiques lui fera sans doute grandement plaisir. D'ici le 8 mai, ne manquez pas de veiller la parution du programme de l'exposition et à bientôt pour une visite qui ne manquera pas de vous faire passer un très bon moment.



www.aviatroglo.fr

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs Pompiers organisera son traditionnel vide-greniers le 1^{er} mai prochain. 2,50 € le mètre linéaire, avec un minimum de 2 m.

Renseignements et inscriptions au 06 16 37 50 87 ou au 03 86 42 53 89.



La bibliothèque : Les animations



La bibliothèque de Cravant participe aux **JOURNÉES INTERNATIONALES DU LIVRE VOYAGEUR** organisées par l'association « Improbables librairies, improbables bibliothèques » en partenariat avec la Fête du livre jeunesse de la ville de Villeurbanne. Pour cela une malle sera installée sous les Halles avec des livres sélectionnés pour voyager, qui auront une étiquette « Journées internationales du livre voyageur ». Chacun pourra à son tour prendre un livre ou en déposer un (les étiquettes sont disponibles à la bibliothèque ou sur le site : <https://fr-fr.facebook.com/travelling.book.days>). Tout le monde peut participer afin de faire voyager un ou plusieurs livres et si vous le souhaitez, vous pouvez même envoyer les photos de ces livres aux organisateurs à l'adresse suivante : travellingbookdays@gmail.com.

De nombreuses bibliothèques participent à cet événement. Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page facebook des livres voyageurs, vous y trouverez une mine d'informations, comme le lien vers cet article de l'émission de France 4 « On n'est plus des pigeons » sur ce phénomène de lâchers de livres (<http://www.france4.fr/emissions/on-n-est-plus-des-pigeons/enquete/le-bookcrossing-fait-de-la-ville-une-bibliotheque-a-ciel-ouvert>). Début du lancement pour le printemps !



A la fin du mois de mars , le 28, les participants au concours de lecture manga Sa'Yonne Ara 2014/2015 vont voter pour leur manga préféré. Et pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent se rendre à Sens le **mercredi 15 avril** pour la journée maga Sa'Yonne Ara. Rendez-vous entre 10h et 19h pour une journée entièrement gratuite et dédiée aux manga et au Japon. Entre autre choses, sont prévues un rencontre avec une auteure de manga, des ateliers cuisine (confection de bentô etc.), des ateliers ludiques autour des arts martiaux, des ateliers papiers et crayons (dessin, création d'origami etc.), une section jeux et bien d'autres choses. Programme complet disponible à la bibliothèque.

En mars, c'est aussi le retour de l'**atelier astronomie** de Stéphane Montchaud de l'association *Ursa Major Astronomie*. Cet atelier gratuit est proposé aux enfants à partir du CP entre 14h30 et 16h à la bibliothèque le mercredi 25 mars. Au programme : découverte de l'Univers et création d'une maquette de navette spatiale à partir d'une petite bouteille de lait, découverte scientifique et manipulations autour de la gravitation. Un moment sympathique.



La Bibliothèque et la Ludothèque accueillent depuis le mois de février **Farida Betroune, animatrice du Relais d'Assistante Maternelle (RAM) de la communauté de communes entre Cure et Yonne, certains vendredi ou mardi matin entre 9h30 et 11h30. Un planning des activités proposées est disponible sur le site de la CCECY :** <http://www.cure-yonne.fr/fr/information/2477/relais-assistantes-maternelles>.

COUP DE PROJECTEUR SUR L'ATELIER CONTES, COMPTINES ET MARIONNETTES

Depuis plusieurs mois, Laëtitia Laghmari anime un atelier Contes, Comptines et Marionnettes le samedi matin de 11 heures à midi (sauf pendant les vacances scolaires) à la bibliothèque de Foyer Socio-Educatif. Dans un petit coin de l'espace des enfants, notre conteuse installe son théâtre, son tabouret, ses livres et son ordinateur (c'est une conteuse moderne). Les enfants s'installent en arc de cercle. Tous sont à l'heure. Les parents, ceux qui n'ont pas tous vraiment grandi, restent derrière. Tous ont hâte que cela commence.

D'abord, un temps de lecture de contes ou de livres que les enfants ont choisi ou selon le thème du jour. Ensuite, une séance de comptine au cours de laquelle le plaisir de chanter ensemble permet aux plus timides d'entrer dans le chœur des petites voix. Enfin, le spectacle de marionnettes tant attendu. Guignol, le petit chaperon rouge, Pinocchio, Buzz l'Éclair, le loup, la grand-mère, etc... Tous les personnages des contes et légendes sont là. Les enfants ne sont pas passifs comme devant la télé, ils soutiennent de la voix les marionnettes dans leur péripéties et participent à l'aventure. Et il faut là un véritable talent de conteuse pour que les enfants réagissent, s'impliquent mais sans débordements ni chahut. Très souvent, Laëtitia propose à un enfant de venir derrière le théâtre pour être son assistant et tenir le rôle d'une marionnette. L'enfant devient alors acteur, s'applique, improvise parfois mais s'implique à fond dans le spectacle.

C'est un vrai moment de magie pour les plus petits. C'est aussi un moment d'échange et de complicité où des enfants et leurs parents se retrouvent pour un voyage au pays des contes et des légendes. Cet instant est complété pour certains événements par des gâteaux, des crêpes et même la venue du père Noël en personne !



Pour clôturer cette belle année, les enfants vont créer leur propre spectacle de marionnettes pour le présenter le **samedi 27 juin**. La seconde partie des séances de l'heure du conte y sera consacrée : coloriage, découpage, écriture du scénario et des dialogues, etc. Rendez-vous tous les samedis de 11h à 12h à la bibliothèque.



De nouvelles séances thématiques seront proposées : **Samedi 21 mars** avec une séance spéciale « Carnaval » où chacun peut venir déguisé, **samedi 4 avril** séance sur Pâques et ses chocolats et samedi 20 juin une séance musicale dédiée à la fête de la musique avec la présence d'un guitariste.

Les classes à la bibliothèque :



Pour les Maternelles de Cravant qui abordent actuellement le thème du jardinage et de la botanique, la bibliothèque proposera une animation spéciale pendant l'accueil des classes de maternelle avec un « tapis à histoire » adapté de l'album « La petite poule rousse » de Byron Barton. Les classes pourront le découvrir entre le 3 et le 24 avril. Ce tapis est un prêt de la Bibliothèque Départementale de l'Yonne pour une durée de trois semaines.

Avec les trois classes d'Elémentaire nous abordons des sujets différents : conception et réalisation d'un abécédaire par les CP/CE1, découverte de l'œuvre de Christian Jolibois et Christian Heinrich et de leurs drôles de p'tites poules avec les CE1/CE2 et découverte de l'art et de ses techniques sur le thème du cirque avec les CM1/CM2.

La production de ces derniers donnera lieu à une exposition au premier étage de la bibliothèque entre le lundi 15 et le vendredi 26 juin.



Pour le **vide-grenier du 1^{er} mai**, un stand bibliothèque sera présent toute la journée dans le village avec différents livres à venir acheter à tout petit prix afin de remplir vos propres bibliothèques et de nous permettre d'acquérir des nouveautés !

Et enfin quelques statistiques à la bibliothèque. En 2014, 212 personnes ont emprunté des livres, contre 184 en 2013, 124 personnes sont de Cravant et 88 sont extérieures à la communes. En plus différentes structures y empruntent des documents : le centre de loisirs « les filous futés », les écoles de Cravant et des communes voisines (Irancy, Accolay...), les centres de loisirs des alentours, notamment avec le prêt des malles thématiques réalisées avec la ludothèque pour les NAP. Enfin en 2014, 20541 livres adultes et jeunesse ont été prêtés, contre 7932 en 2013, et 1401 revues ont été empruntées entre 2014 contre 1382 en 2013 !

A la ludothèque :

Faites vos jeux et surtout réservez votre **samedi 30 mai** puisque c'est la **Fête mondiale du jeu**. Comme tous les ans la journée sera animée par les bénévoles de la ludothèque et du club d'échecs à la salle polyvalente avec des jeux de stratégie, des jeux rapides, des jeux surdimensionnés, des jeux pour les tous petits ... Bref vous l'aurez compris, il y en aura pour tous les goûts ! Le vendredi est dédié à l'accueil des classes de maternelle et d'élémentaire. En attendant, vous pouvez vous faire la main avec les prochains rendez-vous après-midi jeux pour tous : **Samedi 11 avril** et **samedi 13 juin** de 14h à 18h au bar-brasserie O'jouvence. La dernière soirée jeux a remporté un vif succès avec la participation de 17 personnes !



La Gym :

A partir de septembre 2015 le FSE de Cravant souhaiterait créer un cours de Gym Senior.

Pour qui ?

Hommes et femmes à partir de 55 ans.

Pourquoi ?

La Gym Senior permet, en cours hebdomadaire d'une heure, de travailler autour de plusieurs axes pour le développement du bien-être quotidien, comme :

- le renforcement musculaire,
- l'amélioration de la souplesse,
- le cardio-respiratoire,
- le perfectionnement moteur,
- l'équilibre.

Quand ?

Un créneau en matinée est envisageable. Outre l'activité physique et sportive, toutes ses pratiques permettent **aussi** de rencontrer de nouvelles personnes afin de s'amuser et de partager.

Si vous êtes intéressés, contacter le FSE au 03 86 42 54 20 ou bfse.cravant@wanadoo.fr.

Randonnée :

Avec les beaux jours, les randonnées mensuelles se succèdent avec un petit pot de l'amitié offert à l'arrivée. Rendez-vous à 9h les dimanches. Les prochaines dates : **19 avril, 3 mai et 14 juin**.

Hip Hop :

Les cours de Hip Hop continuent à la salle du Gué d'Arbaut et la préparation du gala se profile. Pour tous les amateurs, pour ceux qui souhaitent encourager les danseurs, petits et grands, pour passer une bonne soirée, réservez dès maintenant votre **samedi 6 juin** pour venir découvrir le spectacle de Hip Hop des danseurs de Kandi Sissoki à la salle polyvalente.



Théâtre :



La saison théâtrale est lancée. La troupe des Points de Suspension jouera à Champs sur Yonne le **dimanche 22 mars à 15h** avec trois pièces présentées par la troupe adulte : « *La mère de la mariée* », « *Café mémoire* » et « *Le marché* ». Puis rendez-vous le **samedi 11 avril à 20h30** à la salle polyvalente de Cravant. La troupe junior présentera une pièce comique intitulée « *Les nains connus* » tandis que les adultes proposeront à nouveau : « *La mère de la mariée* », « *Café mémoire* » et « *Le marché* ». De bons moments en perspective.

Tennis de table : Tout va bien pour les joueurs de raquette qui gagnent quasiment tous leurs matchs. Dans l'idéal l'équipe serait un peu nombreuse. Avis aux amateurs, il est toujours temps de rejoindre les pongistes de Cravant.

Echecs : Tout va bien également pour le Club d'Echecs de Cravant qui est actuellement en tête de la Ligue Régionale 2. Bilan dans quelques semaines !

Tarot : Des amateurs pour jouer au tarot ? N'hésitez plus et contactez Danièle Large au 06.76.63.56.60 afin de vous organiser !

Les nouveautés de la bibliothèque

ADULTES

Les apparences, Sur ma peau et Les lieux sombres de Gillian Flynn.

Avec les apparences, Gillian Flynn s'attaque au couple, et, plus généralement, à l'image de soi que chacun renvoie et comment on en est prisonnier. Amoral et surprenant à plus d'un titre, un polar qu'on ne lâche qu'à contrecœur. De très bons thrillers qui mêlent suspense, coups tordus et manipulation ! Un vrai régal. « Les apparences » a été adapté au cinéma sous le titre « Gone girl » et a reçu le Prix des lectrices Elle Policier

Des nœuds d'acier et Un vent de cendres de Sandrine Collette.

Théo Béranger sort de prison. Son errance le mène au fin fond de la France, dans une région semi-montagneuse couverte d'une forêt noire et dense. Là, kidnappé par deux frères déments, il va replonger en enfer. Un huis clos implacable, où la tension devient insoutenable. Séquestration, torture physique et psychologique, nous font penser étrangement à "Misery". Premier roman très remarqué pour Sandrine Collette et non sans raison...

Crimes glacés, 50 recettes inspirées du polar scandinave de Guillaume Lebeau et Anne Martinetti
La Scandinavie à la sauce polar ! Fan ou simple curieux, voici un moyen peu commun de découvrir ces auteurs venus du froid : à travers les recettes de cuisine de leurs personnages de papier ! Vous avez envie d'un bon dessert ? Stieg Larsson vous propose sa recette de cheesecake dans le tome 2 de "Millenium". Envie d'un bon homard ? Camilla Lackberg le cuisine à sa façon dans le "Tailleur de pierre"...

Céréales originales et savoureuses légumineuses de Marie Chioca

Ce livre est un trésor. Des recettes quotidiennes, simples et délicieuses. Il nous donne des idées nouvelles pour cuisiner les céréales et les légumineuses... Je ne me lasse pas de la poêlée de gésiers, cèpes et châtaignes: un régal!

JEUNES

T'Choupi de Thierry Courtin : T'Choupi s'habille tout seul et T'Choupi fait des bêtises.

Aujourd'hui T'choupi ne fait que des bêtises : il tire au ballon dans les fleurs de maman, maquille sa petite sœur avec des feutres et donne même un bain à ses peluches ! Mais quand papa et maman n'entendent plus un bruit, ils s'inquiètent : que fait donc T'choupi ? Une nouvelle bêtise ? Non, il leur a fait un beau dessin !

Le Mystère de la grande dune de Max Ducos

Un album pour les 9/10 ans qui suivront avec délice les aventures d'un jeune garçon en vacances dans les Landes, qui au détour de la Dune du Pyla, va sauver un dauphin prisonnier d'un filet. Un album superbe.



La fée coquillettte fait la maîtresse de Didier Levy et Benjamin Chaud

« Quelle belle journée pour réaliser des vœux ! » se dit la fée Coquillettte.

Elle aperçoit deux grandes oreilles. Un lapin ? Eh, non ! C'est un âne pas si bête qui voudrait apprendre à lire. Pauvre Coquillettte ! Sa baguette magique ne marche pas pour ce vœu-là. Mais l'âne est têtu et Coquillettte est une fée, poil au nez ! Alors elle a une idée géniale : faire la maîtresse...



Petites histoires du monde de Jean-Claude Carrière

De sa belle voix grave de conteur-né, Jean-Claude Carrière nous entraîne dans de nombreux pays et souvent sur les traces de Nasreddin Hodja, personnage très populaire dans tout le Moyen-Orient. Une histoire, deux ou trois personnages, une chute : tout est dit en peu de mots. Belle, drôle, philosophique, l'histoire nous accompagne depuis toujours. Jean-Claude Carrière est le passeur idéal pour donner à rêver, pour nous émouvoir.

QUOI DE NEUF A L'ESCALIER ?

Les activités de l'ESCALIER continuent de rencontrer un vif succès ! L'œnologie, la cuisine, la photographie, la poterie, les loisirs créatifs ... et à découvrir le café mémoire !

Si les ateliers sont généralement animés par des passionnés de notre commune (Jean-François Silvan pour la cuisine, Yveline Maison pour le cartonnage, J.P Bornier pour la poterie...), il est fréquent de voir quelques intervenants de grand intérêt pour apporter une touche encore plus qualitative.



Retour sur quelques évènements récents.

Léon Bienvenu, viticulteur notoire d'Irancy, nous a proposé une conférence très intéressante autour des vignes et du terroir d'Irancy et de Cravant avec dégustation à la clé.

Marc Ragaine des Agapes à Auxerre a proposé plusieurs ateliers œnologie, Chablis, Découverte des grandes étiquettes de Bourgogne. Ses animations sont toujours appréciées par tous, désireux de découvrir et d'approfondir leurs connaissances du vin.

L'atelier Cuisine de l'Escalier a trouvé son régime de croisière et ce ne sont pas moins de quatre intervenants qui ont animé sept séances avec onze recettes au total : Line Dubret (cuisinière diplômée), Jacky Fabre (chef cuisinier « D'un piano à l'autre »), Cédric Schiffmacher et Jean-françois Silvan. Une compilation de toutes les recettes de la brigade de cuisine est en cours d'élaboration pour la fin de l'année : *Nems, Pommes de terre à l'ail, Salade de lentilles tièdes au vinaigre de framboise et brochette de boudin blancs panés aux pignons de pin, Bouchées de pommes de terre aux carottes et au fromage, Foie gras, Tourte au champignons, Champignons farcis au pesto, Délices au fromage, Galette des rois, Bavarois de poisson et Tiramisu à l'ananas caramélisé.*



Les prochaines séances, ouvertes à tous et à toutes, débutants ou confirmés, sont déjà planifiées :

- 18 avril : atelier cuisine avec le chef Jacky Fabre
- 25 avril : Poulet Gaston Gérard, plat traditionnel de la cuisine bourguignonne.
- 16 mai : Samossas, pour des entrées ou des apéritifs festifs.
- 20 juin : Tapas et mezzés pour bien préparer l'été.

Les amateurs de photographie continuent de regarder Cravant sous toutes les coutures et de découvrir les astuces de leur appareil photo avec Michel Worobel.



L'atelier poterie / modelage rencontre son public petit à petit. Des places sont encore disponibles pour ce groupe. Les enfants scolarisés à Cravant ont également eu le loisir de découvrir le travail de l'argile pendant les heures de NAP avec les animatrices du centre de loisirs et Jean-Pierre Franck. Entre janvier et février ce sont les enfants de petite section de maternelle qui ont façonné des poules les lundis après-midi et ce sont les plus grands qui vont découvrir le modelage jusqu'aux vacances de Pâques, tous les jeudis après-midi.

Enfin au niveau créatif, l'atelier perles et résilles a fait briller l'Escalier de mille facettes, puisque toutes les petites mains présentes ont façonné des bracelets à breloques de toutes les couleurs.

Les activités sont reconduites mensuellement en fonction des disponibilités des intervenants.

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire, rendez-vous à la bibliothèque : téléphone (03.86.42.54.20) ou mail (bfse.cravant@wanadoo.fr).

LE RETOUR DU PRINTEMPS

Les espaces verts de la commune se réveillent ...



Le printemps vient tout juste de commencer et la végétation va rapidement redonner toute sa splendeur à nos massifs, allées et autres endroits parfaitement entretenus par Pascale et toute l'équipe communale.

Pour y parvenir, le travail a débuté en février par la taille des arbres, ainsi que le bêchage des massifs dont le travail s'est terminé en mars. Est venu ensuite le moment de la taille des rosiers, puis celui d'un bon coup de pioche afin d'aérer la terre et d'enlever les mauvaises herbes (chiendent, liseron ...) qui, « sournoisement », semblaient dormir mais attendaient gentiment pour sortir dès que la terre se réchauffe.

Une fois tous les massifs faits, un peu d'engrais chimique (pour les plus récents) a été répandu avec science afin de leur donner un petit coup de fouet après l'hiver.

Astuce

Dès la finition de la taille des arbres achevée, un épandage sera réalisé dans les massifs, sous forme de paillage obtenu à partir des branches broyées. Cela donnera un fini propre mais surtout le broyat freinera la poussée des mauvaises herbes et, à long terme, se transformera en terreau, un fertilisant végétal naturel.

Si les conditions météorologiques le permettent, un désherbant avec anti-germinatif sera également épandu dans les rues, au cimetière et à Chevilly.

Les beaux jours reviennent, notre village s'embellit à nouveau pour notre plaisir et celui de nos visiteurs.

Le temps des grands nettoyages ...



Le printemps arrive en fin de mois de mars. Dans toute la littérature populaire, depuis le Moyen Age, il est fait état d'un grand nettoyage de printemps. Nos anciens ne bénéficiaient pas de l'eau courante et encore moins de tous ces appareils et produits « miraculeux » qui facilitent de nos jours notre vie quotidienne.

Pourtant, certaines pratiques à la fois désuètes, mais efficaces, et économiques peuvent aujourd'hui encore nous venir en aide.

En cette période où les « inserts » peuvent encore réchauffer nos soirées, un papier journal humide, imbibé de cendres froides ôtera les traces noirâtres laissées par le feu. Rincer ensuite, et passer un peu de produit à vitres : votre vitre est propre !

Quand votre cheminée sera au repos pour la période estivale, faites-lui une toilette plus approfondie. Vous avez une cheminée en brique ? Pour qu'elle conserve sa jolie couleur, passez de temps en temps de l'huile de table appliquée avec un pinceau.

Votre cheminée est en marbre ? L'eau ammoniacuée fait des merveilles. Si elle présente une tache sombre, et du genre tenace (encre, rouille) tamponnez avec un peu d'eau oxygénée, avant de lustrer avec un chiffon doux. Pour un nettoyage plein de brillance, utilisez du savon noir. Pour une rénovation en profondeur, préparez une pâte à l'aide d'eau, de blanc d'Espagne, et de gros sel. Appliquez comme un masque, en couche épaisse, puis laissez agir quelques heures avant de rincer soigneusement. Vous pouvez passer un chiffon huilé, et encaustiquer la cheminée entière.

N'utilisez jamais de citron ou de vinaigre pour retirer la tâche, car cela risquerait d'abîmer la pierre de manière irrémédiable !

Bon nettoyage !

Les jardins de la Gravelle (première partie)

Situés entre le canal et la rivière, ces six hectares de bonne terre font partie de l'histoire ancienne de la vie du village. Une des batailles de Cravant y a même eu lieu en 1564.

L'origine du nom La Gravelle n'est pas très claire, elle peut provenir des **grabelles**, ces embarcations à fond plat qui circulaient sur l'Yonne jadis, ou des **gravelles**, ces dépôts de petits graviers au bord d'un cours d'eau. Elles ont été cultivées tout au long de l'histoire de Cravant.

Même si la position de l'Yonne et de sa fausse rivière (avant le canal) a pu évoluer selon les époques, le site a toujours présenté le triple avantage de la présence d'eau, d'une terre riche et d'une très faible distance avec le village. Les droits générés par ces terrains, avec le droit de boucherie a constitué pendant longtemps une des ressources principales de la commune.

Par décret du 14 février 1792, ce terrain a été adjugé aux habitants de Cravant pour leurs cultures familiales à condition de ne pas être domicilié ailleurs et de ne pas avoir quitté le village pendant une année entière à la date du décret. C'est ainsi qu'un berger, nommé Jean-Baptiste Diversin, a été débouté du partage car il résidait depuis 6 mois à Vermenton.

Le partage des terres a commencé en juillet 1793. Mais les experts et arpenteurs ne sont pas payés à temps pour leur travail. A trois reprises, la procédure est reportée faute de trouver au même moment des géomètres et les fonds pour les payer...

Après huit années d'attente, le terrain est partagé en longues parcelles perpendiculaires afin que chacun possède un accès égal à l'eau. La même démarche a lieu pour le secteur des Fossés, le long du Rû d'Arbaut vers le centre de loisirs (voir gravure ci-dessous). Les cultures locales représentaient à l'époque un apport non négligeable dans l'économie des familles Cravantaises.



Sources et illustration issues de **Cravant Historique et Quotidien** d'Odile George, ouvrage disponible à la bibliothèque.

200 jardiniers étaient présents au début du 20ème siècle. Ils sont moins nombreux aujourd'hui mais leur motivation est restée la même. Vous découvrirez ces passionnés du jardinage dans la suite de cet article.

Cultiver un jardin à plusieurs à la Gravelle ?

Suite à l'expérience de la Fête des potirons, un projet de jardin partagé est en cours de réflexion pour cette année. Merci de vous signaler en Mairie si vous voulez y participer.

CRAVANT D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Construit au nord du village, le Beffroi est alors la plus haute des tours de l'enceinte fortifiée. Un escalier à vis de 36 marches mène au sommet de la "tour du guette" qui permet la surveillance des 5 vallées et la protection des denrées entreposées au port.

A côté du Beffroi, la Porte de la Poterne, appelée aussi Porte d'en haut, donne l'accès au port, aux jardins maraîchers du long de l'Yonne ainsi qu'aux champs. Le Beffroi, la Poterne et la muraille protègent alors Cravant des pilleurs organisés en grandes compagnies.

Près de 100 ans séparent ces deux clichés ...



DERNIÈRES MINUTES

L'AGENDA DES 3 PROCHAINS MOIS

AVRIL				
Date	Horaire	Intitulé	Organisateur	Lieu
Vendredi 10	19 h - 21 h	Atelier œnologie « Les effervescents »	FSE	ESCALIER
Samedi 11	14 h - 18 h	Après- midi jeux pour tous	FSE	Bar O'Jouvence
Samedi 11	20 h 30	Soirée théâtre avec la troupe cravantaise adulte et jeune des « Points de Suspension »	FSE	Salle Polyvalente
Dimanche 12	14 h	Loto des écoles	Ecoles de Cravant	Salle Polyvalente
Lundi 13	18 h - 20 h	Atelier poterie	FSE	ESCALIER
Vendredi 17	14 h 30 - 17 h	Atelier mémoire	FSE	ESCALIER
Sam. 18, dim. 19	14 h - 18 h	Bourse aux vêtements	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 18	14 h -16 h	Atelier cuisine	FSE	ESCALIER
Dimanche 19	9 h	Randonnée	FSE	Lieu de rdv à définir
Mercredi 22	14 h 30 - 16 h	Atelier créatif Réalisation d'une poupée Kokeshi (japonaise).	FSE	Bibliothèque
Sam. 25, dim. 26		Exposition des peintres amateurs	Cravant en Fête	Salle Polyvalente
Samedi 25	14 h -16 h	Atelier cuisine	FSE	ESCALIER
Jeudi 30	18 h - 20 h	Atelier photo	FSE	ESCALIER
MAI				
Vendredi 1er	Journée	Vide-Greniers	Amicale Sapeurs Pompiers	Cravant
Dimanche 3	9 h	Randonnée	FSE	Lieu de rdv à définir
Lundi 4	14 h - 17 h	Vestiaire	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 9		Karaoké	Cravant en Fête	Salle Polyvalente
Vendredi 15	19 h - 21 h	Œnologie (thème à définir)	FSE	ESCALIER
Samedi 30	Journée	Journée mondiale du jeu	FSE	Salle Polyvalente
JUIN				
Lundi 1er	14 h - 17 h	Vestiaire	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 6	20 h 30	GALA de HIP HOP	FSE	Salle Polyvalente
Samedi 13	14 h - 18 h	Après- midi jeux pour tous	FSE	Bar O'Jouvence
Dimanche 14	9 h	Randonnée	FSE	Lieu de rdv à définir
Dimanche 14		Méchoui	Syndicat d'Initiative	Salle Polyvalente
Samedi 20	11 h - 12 h	Heure du conte « Fête de la musique »	FSE	Bibliothèque
15 au 27	Horaires ouvertures de la bibliothèque	Exposition sur le cirque réalisée par la classe de CM1- CM2	FSE et Ecole Elémentaire de Cravant	Bibliothèque (1 ^{er} étage)
Samedi 27	11 h - 12 h	Spectacle enfants l'heure du conte	FSE	Bibliothèque

DE PASSAGE PAR CRAVANT ...

Message adressé à la commune de Cravant par un couple de touristes de Seine-Maritime après son passage à Cravant :

« Nous vous adressons toutes nos félicitations pour la beauté de votre ville et pour tous les efforts que vous déployez pour mettre votre magnifique église en valeur ».